

Hermann Hartje KG

Deichstraße 120-122
27318 Hoya/Weser

Téléphone : +49(0)42 51/811-0

Téléfax : +49(0)42 51/811-159

info@hartje.de · www.hartje.de

DÉCLARATION CE DE LA CONFORMITÉ

Selon les termes de la directive européenne 2006/42/CE (annexe II partie A)

Nom et adresse du fabricant ou de la personne responsable de la mise en circulation :

Hermann Hartje KG, Deichstr. 120 – 122, 27318 Hoya/Weser, Allemagne

Cette déclaration concerne exclusivement la machine dans l'état dans lequel elle a été mise sur le marché et exclut les composants ajoutés et/ou les opérations effectuées par la suite par l'utilisateur final.

La déclaration perd sa validité si le produit est modifié ou transformé.

Nous déclarons par la présente que le produit ci-après décrit :

Vélo électrique modèle BRENNABOR :

R-20e, A-92e, A-96e, A-98e

T-20e, T-20e LTD, T-22e, T-22e LTD, T-24e, T-26e, T-28e, T-31e, T-32e, T-34e, T-35e, T-38e

Année-modèle 2024 + chargeur adéquat

est conforme aux dispositions de la directive machines 2006/42/CE avec les modifications en vigueur à ce moment ainsi que de la directive 2014/30/EU relative à la compatibilité électromagnétique (CEM).

Les normes techniques suivantes ont été appliquées :

DIN EN ISO 4210:2021-01 Cycles – Exigences de sécurité des bicyclettes

DIN EN 15194:2018-11(D) Cycles à assistance électrique (EPAC)

Hoya/Weser, août 2023



Dirk Zwick
Le Gérant